



Payerne

Le Trait d'Union

www.payerne.ch

Journal officiel de la Commune de Payerne, N° 47

Juin | 2018

Editorial



Chères
Concitoynes,
Chers Conciyens,

Voilà que mon mandat de Président du Conseil communal d'une année touche bientôt à sa fin. Celui-ci

aura vraiment débuté pour moi avec le traditionnel discours du Président du 1^{er} août et se termine pratiquement avec ces quelques lignes que je vous transmets dans cet éditorial. Ces deux moments sont pour moi les points d'orgues de ce mandat car ça n'est qu'à ces deux occasions que j'ai la chance de pouvoir m'adresser à la population payernoise au sens large.

En qualité de premier citoyen de la commune, j'ai eu l'occasion d'être invité par plusieurs associations locales et régionales. Ça a été pour moi l'occasion de découvrir des activités et des personnes que je n'aurais jamais rencontrées en dehors de cette fonction. Malgré la diversité des horizons visités, j'y ai trouvé un dénominateur commun qui est celui de la passion. C'est elle qui fait vibrer les membres des associations et celles-ci sont véritablement le cœur battant de notre société. Je suis profondément admiratif de l'engagement inconditionnel de leurs membres et les en félicite chaleureusement.

L'activité de Président ne se borne pas à ces représentations et aux apéritifs qui y sont liés. L'organisation des séances du Conseil communal et du bureau électoral sont les deux autres tâches incombant à la fonction. A ce titre, je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont aidés dans la réalisation de ces activités.

Vive Payerne et vive la Broye !

Ney Djordje, Président du Conseil communal.



1^{ER} AOÛT
2018

**Vers-chez Perrin
Stand de tir 300 m**

Animations

**Corps de musique «L'AVENIR»
Bal avec l'orchestre «Panache»**

17h Ouverture de la place de fête
19h Concert animation par L'AVENIR – Verre de l'amitié

20h **Manifestation patriotique**
Discours de M. Jean-Jacques Guisolan
Président du Conseil communal
Allocution de M. Guy Parmelin
Conseiller fédéral
Allocution de Mme Christelle Luisier
Députée et syndique
21h **Feu de joie**
22h30 **Grand feu d'artifice**



Buvette - Bar - Petite restauration

Renseignements: Société de développement - 079 819 83 53

PAYERNE

Venez nombreux !

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette Edition

2 Les informations Municipales

- ◇ Communication des décisions municipales
- ◇ Personnel communal
- ◇ Site de l'Abbatiale de Payerne

4 Le portrait

- ◇ Présentation d'une société locale
- ◇ Un collaborateur se présente
- ◇ Maison des Cadets

6 Les Petites annonces

- ◇ 500^e anniversaire des Hameaux de Payerne « 1518 - 2018 »

8 Les actualités

- ◇ Red Pigs Festival
- ◇ Zoom sur la Saint Jean à Payerne,

9 Les Petites annonces

- ◇ Faisons (re)vivre le Pedibus à Payerne !
- ◇ Gym-poussette

10 Les avis officiels

- ◇ Communications de la Municipalité
- ◇ Location du caveau du Château de Montagny

12 Le Calendrier

- ◇ Informations de saison
- ◇ Plan canicule 2018
- ◇ Prochaines manifestations



Communication des décisions municipales

Municipalité en 2018

Préavis n° 06/2018

Sécurisation de l'accès et réaménagement de la place d'école des Rammes à Payerne

L'ASIPE projette l'implantation de containers qui doteront le site des Rammes de 6 classes supplémentaires à la rentrée scolaire 2018, soit plus d'une centaine d'écopliers supplémentaires sur le site. En parallèle, la Commune de Payerne souhaite prendre des dispositions pour améliorer la sécurité sur le site pour les enfants qui s'y rendent ou lors de la dépose de ces derniers dans la cour par ScolaCar ou les parents en véhicule privé.

Les enfants, pour se rendre à l'école, doivent traverser la rue de la Boverie, le trottoir étant situé à l'opposé de l'école et de la cour. Cette voie est limitée à 50 km/h mais comporte des risques quant à la visibilité de l'endroit du passage pour piétons. En effet, la dépression du passage sous-voies avant le passage sécurisé sur le dos d'âne qui suit réduit la visibilité. Cette traversée de rue représente donc un danger élevé d'accident pour les enfants que la Municipalité souhaite réduire au maximum. Des parents d'élèves ont également interpellé la Municipalité pour améliorer la sécurité du passage pour piétons.

Pour atteindre l'objectif d'amélioration de la sécurité sur le site des Rammes, la Municipalité a défini un plan de mesures constructives comme suit :

1. L'installation de feux de signalisation lumineuse à poussoir sur la rue de la Boverie et le déplacement du passage pour piétons situé sur l'axe d'accès à la cour d'école.
2. Le réaménagement de la place de dépose des élèves, la séparation de la

Préavis adoptés par la

cour d'école avec la zone de manœuvre et la redéfinition de la zone de parage des véhicules.

Préavis n° 07/2018

Révision des statuts de l'ASIPE

Comme mentionné dans le dernier numéro du Trait d'Union, le Conseil communal devra se déterminer sur le projet de nouveaux statuts de l'ASIPE (Association Scolaire Intecommunale de Payerne et Environ). Cette révision est conforme au droit supérieur et en adéquation avec les prestations dont l'ASIPE est responsable, tout particulièrement l'accueil parascolaire et l'adaptation du plafond d'endettement en lien avec les besoins de constructions.

Préavis n° 08/2018

Demande de crédit pour la planification de la rénovation de la cuisine, de la ventilation et de l'évacuation des eaux de la Halle des Fêtes

La Halle des Fêtes a été rénovée en 2014, hormis la cuisine et la ventilation. L'équipement de cuisine est ancien, usé et obsolète. La cuisine est un élément important de l'attractivité de la Halle des Fêtes à la location et sa modernisation est une suite logique aux travaux de rénovation de 2014. En parallèle, la ventilation actuelle est inefficace et inadaptée notamment car elle ne comprend aucune récupération de chaleur. Enfin, l'évacuation des eaux usées et la récupération des graisses de la cuisine seront remises en état. A priori, l'actuel dégraisseur sera remplacé et mis à l'extérieur du bâtiment. De plus, la Halle des Fêtes ne dispose pas d'une déchetterie et seuls des containers à l'extérieur, stationnés contre la façade, compensent cette absence. La deuxième étape de cette rénovation comprendra de ce fait, les travaux suivants :

- remplacement de la cuisine ;
- remplacement de la ventilation ;
- assainissement du séparateur de graisse ;
- aménagement d'une déchetterie.

Préavis n° 09/2018

Première série de complément au budget 2018

Conformément à l'article 104 du Règlement du Conseil communal et les articles 10 et 11 du Règlement sur la comptabilité des Communes (RCCom), la Municipalité a fait parvenir un préavis au Conseil communal pour l'octroi de compléments pour des charges qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours. Il s'agit notamment de charges relatives à l'entretien d'équipement sportif, à la migration du système informatique communal, à l'entretien de l'Hôtel de Ville et des abattoirs. Un montant complémentaire de Fr. 48'500.— a été demandé au Conseil communal.

Les préavis complets peuvent être consultés sur www.payerne.ch

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Personnel communal Engagements :

- Monsieur Xheladin Bekteshi, engagé au 1^{er} avril 2018 en qualité de balayeur polyvalent rattaché au secteur entretien du domaine public ;
- Messieurs Diogo Alexandre Duarte Alves et Nicodème Hubert Kokossou engagés au 1^{er} mars 2018 en qualité d'aides-moniteurs pour le secteur jeunesse et intégration ;
- Madame Nahla Noori Othman engagée au 1^{er} mars 2018 en qualité de patrouilleuse scolaire suppléant ;
- Monsieur Sabato Petrillo engagé au 1^{er} mars 2018 en qualité d'aide surveillant à la déchetterie ;
- Monsieur Abdelghani Mammeri engagé pour une durée déterminée du 12 mars 2018 au 30 juin 2018 en qualité d'employé polyvalent au secteur Entretien du domaine public ;
- Monsieur Jérémy Aeby engagé pour une durée déterminée du 1^{er} avril 2018 au 31

mars 2019 en qualité de monteur en réseau d'eau, rattaché au secteur des eaux ;

- Monsieur Gérald Risse engagé au 1^{er} juin 2018 en qualité d'aide surveillant à la déchetterie ;
- Monsieur Frédéric Monney engagé au 1^{er} juillet 2018 en qualité de chef de service Infrastructures et environnement.

Mutation :

- Monsieur Joseph Micco, Secrétaire municipal adjoint, changement de fonction et de taux d'activité avec effet au 1^{er} juin 2018.

Départs :

- Monsieur Norbert Carrel, Chef de Service infrastructures, départ à la retraite au 30 juin 2018 ;
- Monsieur Philippe Savary, collaborateur au secteur atelier, départ à la retraite au 30 juin 2018 ;
- M. Laurent Cosendai, chef de secteur du service à la population, départ au 31 juillet 2018.

Site de l'Abbatiale de Payerne

La colline s'anime et vous invite à la (re) découvrir cet été selon vos goûts : avec une approche plutôt technique (visites de chantier), plutôt émotionnelle (création sonore), carrément musicale (les concerts mini ou longs) ou joyeusement gustative (Café du Marché). Bienvenue !

CONCERTS DE L'ABBATIALE

MESSIAH, G. F. HANDEL : regards sur une œuvre d'art du passé

- 30 juin 2018, 11 h 00
« version jazz » écrite spécialement pour Payerne, Thomas Dobler's New Baroque, sur la scène du Red Pigs festival ;
- 2 septembre, 17 h 00
« version scientifique » Dublin 1742 sur instruments anciens.

Réervations à l'Office du tourisme.

Durant les travaux, les concerts ont lieu à l'église paroissiale réformée.

PROGRAMME D'ÉTÉ : L'ABBATIALE LÈVE LE VOILE SUR SES TRAVAUX

• Création sonore : les Payernois-es racontent leur Abbatiale :

La parole aux Payernois-es à l'ombre de l'Abbatiale en travaux, nous avons recueilli les sentiments, souvenirs et anecdotes des un-e-s et les créations des autres, réalisant une mosaïque de regards en mots sur ce site d'exception.

• Installation sonore dans l'Abbatiale :

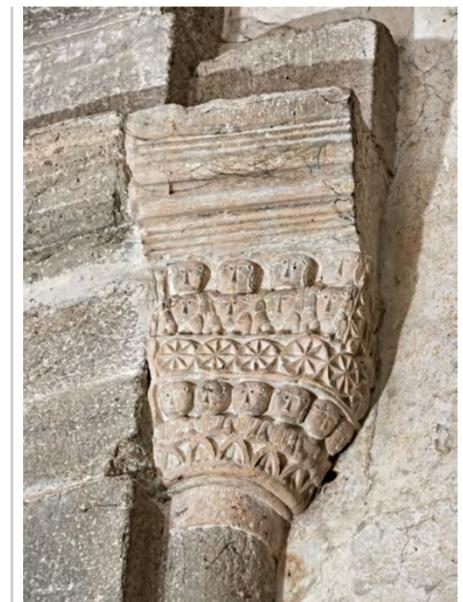
jeudi 21 juin 19 h 00, samedi 25 août 16 h 00, mercredi 26 septembre 18 h 00.

• Balade sonore individuelle :

Du 21 juin au 15 septembre 2018. Audioguides disponibles au Café du Marché.

• Programme d'été :

Les sens en éveil sur la colline. Tous les samedis de juillet-août, mini-



Chapiteau de l'Abbatiale, © : R. Gindroz

concert d'orgue à l'église paroissiale, repas thématique au Café du Marché et visite guidée du chantier de l'Abbatiale.

- **Journées spéciales familles :** 14 juillet et 18 août.

www.abbatiale-payerne.ch

LE PORTRAIT

Présentation d'une société locale

Le Centre de Sports Sous-marin de Payerne

Au printemps 1960, fort de quatre membres, le Centre de Sports Sous-marin de Payerne (CSSP) a été doté de ses premiers statuts et est né.

fond de nos eaux des épaves diverses, des statues immergées, une faune composée de perches, écrevisses, silures, brochets et tant d'autres poissons de nos contrées lacustres.

Aujourd'hui, la société est composée de 50 membres, dont une vingtaine d'actifs et des membres juniors.

Le CSSP est dirigé par un comité qui est présidé par M. Franco Fabio, M. Bersier Daniel (vice-président), notre caissière Mme Bonny Fabienne, soutenu par M. Genevois Rudy (secrétaire), Brönnimann Serge (chef technique), Monney Claude (chef matériel). Notre centre organise 4 plongées par semaine, où nous y accueillons des membres brevetés (PADI ou CMAS) de tous niveaux.

Si vous désirez découvrir la faune et la flore lacustres, n'hésitez pas à prendre contact avec la personne ci-dessous :

Fabio Franco
Président du CSSP
079/611.65.59



La navigation et les immersions à l'époque, ne manquaient pas de piquant, les hommes-grenouilles, comme on les appelait, naviguaient sur un radeau et ils devaient talquer les combinaisons de néoprène pour les maintenir souples et aptes à être enfilées. Ils plongeaient pour récupérer, entre autres, les douilles de canons d'avions dans le lac au large de Forel afin de financer leur passion.

En 1971, le CSSP s'est implanté à Chevroix facilitant ainsi l'accès aux étendues lacustres. En 1975, le club comptait 30 membres, dont une quinzaine d'actifs. Il a acquis une barge pour naviguer sur le lac jusqu'en 1992 où le club c'est doté d'un bateau, ce qui a permis aux plongeurs l'accès à de nouveaux spots de plongée dans les eaux neuchâteloises.

Les technologies ont évolué et les combinaisons et les équipements sont devenus plus faciles à entretenir, ils sont plus ergonomiques et plus simples d'utilisation, la pratique de la plongée sportive et de loisirs se démocratise, permettant de découvrir au



LE PORTRAIT

Un collaborateur se présente

Portrait de *Christelle Rapin*, collaboratrice au service des Finances

La passion des chiffres

Christelle est née à Payerne le 8 juin 1981. Elle est mariée et a deux petites filles de 7 et 3 ans. Elle a fait toutes ses écoles à Payerne. En voie pré-gymnasiale, n'aimant pas plus que ça les langues et n'étant pas non plus attirée par la section scientifique, elle choisit de poursuivre ses études en section économique. Un choix qui s'est avéré judicieux car elle a eu beaucoup de plaisir et d'intérêt à suivre cette filière.

A la fin de l'école, Christelle entre à la BCV à Payerne pour y effectuer son apprentissage d'employée de commerce, section bancaire. A la fin de son apprentissage, elle a eu l'opportunité, par le biais de la BCV, de faire un séjour de 5 mois dans le canton d'Uri, dans le cadre d'un échange linguistique. A son retour, elle a travaillé quelques mois à la BCF avant de revenir à Payerne, à la Banque Raiffeisen.

Christelle est entrée à la Commune le 1^{er} juin 2013. Son travail à la bourse consiste principalement à la comptabilisation des

paiements fournisseurs. Elle saisit également des écritures comptables et, sur demande de son supérieur, participe de temps à autres au suivi des investissements et donne de l'aide à certaines tâches lors du bouclage. Elle reçoit également les administrés au guichet de la bourse et s'occupe de facturations diverses. Enfin, elle collabore également à la tenue de la comptabilité de l'ORPC Broye-Vully.

Son travail lui plaît beaucoup car il est intéressant et motivant. Le changement entre un travail de conseil à la clientèle, impliquant énormément de contacts, et son travail au sein de la bourse, plus administratif, lui convient parfaitement.

Son travail à la Commune lui a apporté une stabilité et un cadre de travail qu'elle apprécie tout particulièrement. L'environnement et la nature du travail, les horaires, tout lui convient et favorisent son épanouissement professionnel et une belle qualité de vie familiale.

Le fait le plus marquant pour Christelle au sein de la Commune est à venir, avec le changement de système informatique au mois de septembre. Il y a là un beau challenge à relever, afin que tout se passe au mieux, et aussi un important travail de préparation.



Christelle est fortement engagée auprès du Corps de Musique de l'Avenir. Elle y joue du piccolo, sorte de petite flûte traversière. Après une dizaine d'année au comité en tant que caissière, elle fait maintenant partie du comité d'organisation du 125^e anniversaire comme secrétaire.

AH

Maison des Cadets

Une plaquette en hommage aux Cadets de l'UCJG (Union Chrétienne des Jeunes Gens) a été posée à l'entrée du refuge des Cadets.



Cette bâtisse a été construite dans les années 1960 par des jeunes sous l'initiative de la famille de Monsieur André Perrin. Durant des années, ce lieu a été occupé essentiellement pour des retraites de toutes religions confondues. Aujourd'hui, il est occupé par les citoyens pour des anniversaires, réunions de familles, etc.

L'apport de cette plaque a pour but de se souvenir des origines de ce bâtiment et d'exprimer la reconnaissance de la Commune envers ses constructeurs.

CM



LES PETITES ANNONCES

500^e anniversaire des Hameaux de Payerne « 1518 - 2018 »



Du 27 juillet au 4 août 2018, à Vers-chez-Perrin, près de 400 bénévoles de la région payernoise organiseront le jubilé du demi-millénaire de la Régie des forêts des Hameaux de Payerne, sur le thème d'une meule à charbon.

La Régie des Forêts fête son 500^e anniversaire !

Afin de célébrer ce demi-millénaire, les organisateurs préparent neuf jours de fête sur le thème d'une meule à charbon, en associant les habitants de Payerne et d'ailleurs.

Du 27 juillet au 4 août 2018 à Vers-chez-Perrin, diverses sociétés d'en haut et d'en bas :

- la Chanson des Hameaux ;
- les Vieux de la Vieille ;
- la Société de jeunesse de Payerne ;
- la Société de développement de Payerne ;
- la Campagnarde ;
- et les Gougans Bleus

s'associeront ainsi pour proposer un riche

programme d'activités. Parmi elles, des concerts de groupes locaux dont notamment Kevin Flynn (guitariste pour divers artistes, tels que Rob Strong et David Bowie), un marché artisanal organisé par la Chanson des Hameaux, divers repas régionaux, des activités forestières, un sentier didactique, etc. Et en prime, la présence de M. le Conseiller fédéral Guy Parmelin, le 1^{er} août, jour de la Fête nationale.

La meule à charbon de bois à l'honneur

Durant les 9 jours de fête, une meule à charbon sera au cœur de l'attention des organisateurs. L'objectif est de reproduire à l'identique la préparation minutieuse du charbon de bois, telle qu'elle s'est pratiquée pendant des siècles dans la région. Composée de bois empilé en couches de rondins serrés, la meule est recouverte d'une couche de branches de sapin, puis d'un manteau hermétique composé de poudre de charbon et de terre humide. Des bouches d'aération sont aménagées pour assurer la qualité de la carbonisation. Dès l'allumage, la température

va monter très rapidement. Une surveillance attentive du processus s'imposera, pour éviter que la meule ne s'enflamme. Durant



les neuf jours de fête, près de 15 stères de bois seront ainsi carbonisés par le charbonnier, Monsieur Dominique Paccaud de Prévonloup. Le dernier jour de la fête, les participants pourront repartir avec un souvenir : un sac de charbon bien pratique pour leurs grillades estivales !

LES PETITES ANNONCES

La Régie des forêts des Hameaux : quelques repères historiques

La Régie des forêts des Hameaux de Payerne est composée des « villages d'en haut » comme ils étaient désignés jadis, appelés aujourd'hui Corges, Etrabloz, Vers-Chez-Perrin, et Vers-Chez-Savary. Vivant hors du temps, loin de la grande ville dans une verdure et de magnifiques forêts, ces havres de paix ne laissent pas indifférents.

Bien que les archives historiques mentionnent les Hameaux en 1148 déjà, ce n'est que le 27 avril 1518 que le premier acte officiel reconnu accorde aux habitants le droit d'exploitation des forêts pour leur propre usage. Cette permission est octroyée par le souverain de l'époque, le vicaire général de l'Abbaye de Payerne. Le 7 août 1519, un nouvel acte viendra s'ajouter et donnera aux habitants le droit de faire paître leurs porcs dans les bois de l'Abbaye de Payerne. Les changements de régimes successifs obligeront les habitants des Hameaux à défendre leur cause face à l'Etat de Berne puis face à l'Etat de Vaud, en clamant leur indépendance à l'égard des Autorités payernoises. En 1918, le Conseil d'Etat Vaudois confirmera les droits acquis

en 1518. Une Régie composée de 5 membres sera nommée tous les 5 ans.

Au fil des ans, la Régie luttera régulièrement pour préserver ses droits. Cette lutte doit servir d'exemple à nos générations futures, pour assurer la pérennité de l'héritage de leurs ancêtres.

Le comité d'organisation

www.meule2018.ch

Entrez dans l'histoire, venez fêter avec nous du 27 juillet au 4 août 2018 à Vers-Chez-Perrin



Vendredi 27 juillet

Allumage de la meule
Sanglier à la broche
(sur réservation)
Soirée Guinness Forest
Concerts Irish-Rock

Samedi 28 juillet

Journée de la Chanson des Hameaux
Marché artisanal
Animation forestière
Rôti frites salade (midi)
Raclette (soir)

Dimanche 29 juillet

Journée officielle
Banquet
Cor des Alpes
Petite restauration (soir)
Animation musicale

Lundi 30 juillet

Soirée des «Vieux de la Vieille»
Friture du lac
Animation musicale

Mardi 31 juillet

Soirée de la Jeunesse de Payerne
Tartare
Animation musicale

Mercredi 1^{er} août

Soirée de «La Société de Développement Payerne»
Célébration de la Fête nationale avec la présence de Monsieur Guy Parmelin, Conseiller Fédéral
Partie officielle et hymne national
Feu de joie et feu d'artifice
Restauration
Animation musicale

Jeudi 2 août

Soirée en forêt
Repas des travailleurs
Animation musicale

Vendredi 3 août

Soirée de la société de tir «La Campagnarde»
Ouverture de la meule
Jambon

Samedi 4 août

Journée des «Gougans Bleus»
Vente de charbon
Animation forestière
Sentier didactique
Activités et travaux forestiers d'hier et d'aujourd'hui
Petite restauration (midi)
Paella aux fruits de mer ou paella au poulet (soir et sur réservation)
Animation «Soirée 80-90»

LES ACTUALITÉS

Red Pigs Festival

Le Red Pigs Festival revient sur la place de la Concorde du 28 au 30 juin 2018!

Ne manquez pas ces 3 jours de concerts riches en musique, il y en aura pour tous les goûts!

Procurez-vous vos billets à prix « prélocation » :

- Jeudi : Fr. 30.—
- Vendredi : Fr. 20.—
- Samedi : Fr. 10.—

sur www.redpigsfestival.ch ou à Estavayer-le-Lac Payerne et région :

Payerne
Office du tourisme
Place du Marché 20
1530 Payerne
+41 (26) 662 66 70

Estavayer-le-Lac
Office du tourisme
Rue de l'Hôtel de Ville 5
1470 Estavayer-le-Lac
+41 (26) 662 66 80

Dans le cadre de ces festivités, un concert du Messie contemporain aura lieu sur la grande scène du festival le samedi 30 juin à 10 h 00.

CM

11^E RED PIGS FESTIVAL
28 - 30 JUN 2018
PAYERNE

JE 28.06
BB BRUNES
ELECTRO
DELUXE
THE TWO

VE 29.06
NOLWENN LEROY
CARROUSEL
JJ ROSA
POLAR
CIRCLES
MISS AMERICA

SA 30.06
ALONZO
PIHPOH
FENSTA
DEATH BY
CHOCOLATE
BSD
THE BANK

SPONSOR PRINCIPAL
celsius groupe

WWW.REDPIGSFESTIVAL.CH



Zoom sur la Saint Jean à Payerne, une fête traditionnelle!

Le centre portugais de Payerne fête la Saint Jean depuis de nombreuses années. En 2018, elle aura lieu du 22 au 24 juin.

Lors de cette fête traditionnelle, près de 4000 personnes, en 3 jours, se réunissent pour célébrer à la route de Morens, au Centre de la communauté portugaise. La fête comprend rites et traditions, notamment la distribution gratuite de sardines grillées le samedi 23 juin, spectacle culinaire à ne pas manquer puisqu'environ 600 kg de poissons sont distribués en moins d'une heure.

La journée promet d'être conviviale. Toute la communauté se réunit dans la rue pour un cortège tout en musique et en danse.

Retour aux origines au Portugal

L'origine de la Saint-Jean est très ancienne et ses rituels de célébrations étaient légèrement différents de ceux que l'on peut connaître de nos jours. La fête qui voit le jour au XIV^{ème} siècle était une fête païenne d'adoration au Dieu Soleil et de célébration des cueillettes et de leur abondance. Quelques années plus tard, l'Église Catholique a christianisé la fête, en l'honneur de Saint-Jean, son protecteur.

Rendez-vous à toute et tous le :

- Vendredi 22 juin : groupes de musique et d'artistes venus directement du Portugal ;

- Samedi 23 juin : partie officielle dès 11h30, distribution de sardines et cortège en musique et danse ;
- Dimanche 24 juin : musique traditionnelle et groupe folklorique.

Possibilité de se restaurer sur place tout le long de la manifestation.

O Maior S. João
22, 23 e 24 de Junho 2018
Iniciadores do Centro Português de Payerne
Entradas Livres e Sardinhas Ofertas!

Dia 22
19h30 - 21h30
José Malhoa
Música Portuguesa
Sardinhhas
Danças
Festas

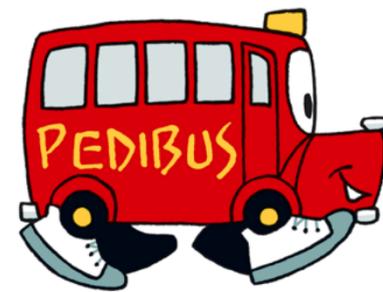
Dia 23
19h30 - 21h30
Música Portuguesa
Sardinhhas
Danças
Festas

Dia 24
19h30 - 21h30
Música Portuguesa
Sardinhhas
Danças
Festas

JOSÉ MALHOA

LES PETITES ANNONCES

Faisons (re)vivre le Pedibus à Payerne !



la prochaine rentrée scolaire, se posera à nouveau le casse-tête de l'organisation des trajets vers l'école. Alors pourquoi ne pas s'organiser entre parents pour se simplifier la vie ?

Le Pedibus, c'est tout simple et ça marche comme un vrai bus mais à pied. C'est une « ribambelle » d'enfants qui se rendent à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte. Chaque parent qui inscrit son enfant au Pedibus s'inscrit également pour le conduire, une à deux fois par semaine, selon les besoins.

Coordonné par l'ATE (Association Transports et Environnement), le Pedibus est une excellente manière d'apprendre aux enfants les règles de sécurité, de favoriser leur mobilité



active et de protéger l'environnement !

Vous êtes intéressé à participer ? Écrivez-nous : **XXXX**

www.pedibus.ch

JM

Gym-poussette

Après Vevey, Yverdon et Genève, la GYM POUSSETTE arrive à Payerne à la rentrée.

- 7 octobre ;
- 21 octobre.

Le but de cette activité pour parents avec bébé est de :

- permettre aux jeunes mamans et aux jeunes papas de faire du sport avec leurs enfants ;
- favoriser les échanges entre nouveaux parents à travers le sport ;
- encourager et encadrer la remise en forme après la grossesse sans quitter son bébé.

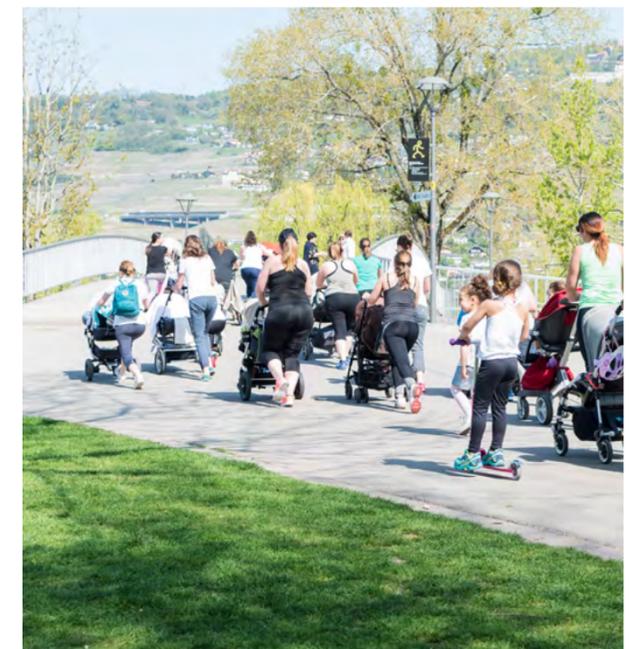
Grâce à un partenariat entre la Commune et l'association "Gym poussette", la séance ne coûtera aux jeunes parents que Fr. 5.- par cours. Nous vous proposons pour cette année des cours aux dates suivantes :

- 26 août (cours découverte, 100 % gratuit) ;
- 9 septembre ;
- 23 septembre ;

Les cours durent une heure et ont lieu le dimanche matin. Le lieu et les heures de départ exacts seront communiqués aux inscrits ou seront disponibles sur le site internet www.gympoussettes.com ou sur la page Facebook de l'association.

Informations et inscriptions au :
+41(79) 630 75 53
ou via
info@gympoussettes.com

JM



LES AVIS OFFICIELS

Fauchage des terrains incultes, émondage des arbres, arbustes et haies, entretien des ruisseaux

Les Municipalités de Corcelles-près-Payerne et de Payerne rappellent aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que :

Les ouvrages ou plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation.

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue;
- 2 mètres dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les Municipalités rappellent également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8 du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau, ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté (art. 9 LPDP).

Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter les travaux nécessaires jusqu'au 30 juin 2017, au plus tard.

Toute contravention fera l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté pourra être ordonné aux frais des intéressés.

Les Municipalités



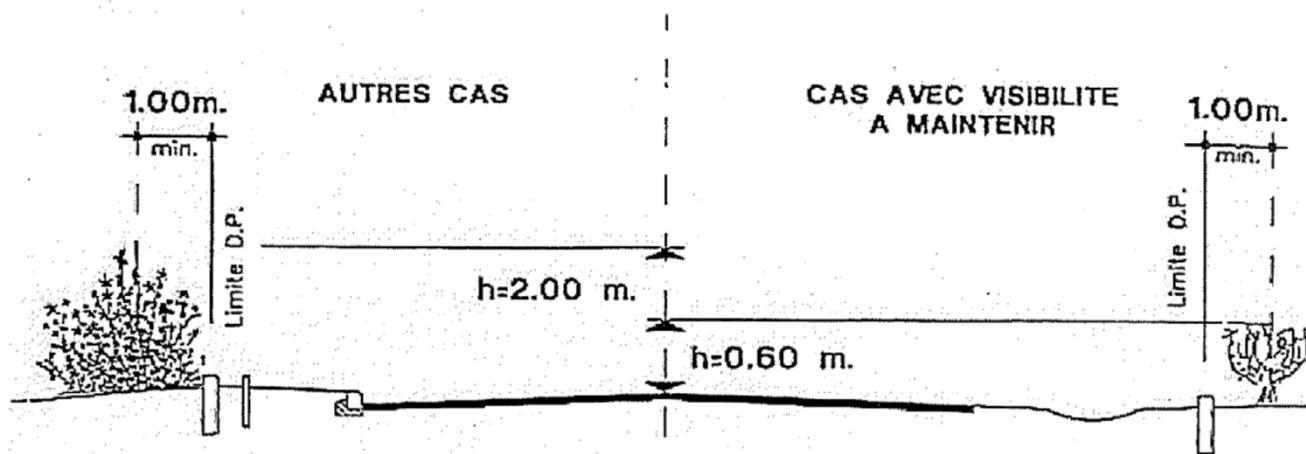
ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES ROUTES ET DES AUTOROUTES
Routes cantonales

SRAT 1.03.08
01 . 07 . 1897

PLANTATIONS DE HAIES

(art. 9 règl. d'appl.)

COUPE



LES AVIS OFFICIELS

Communications de la Municipalité

Travaux de requalification de la place de la Concorde

La Municipalité a décidé de retarder de 2 ans les travaux de requalification de la place de la Concorde pour les raisons suivantes :

1. La place de la Concorde joue un rôle important pour les manifestations des sociétés locales et notamment pour l'assemblée de l'Union des Communes vaudoises qui se déroulera à Payerne en 2019. Elle est fortement liée à la place du Marché et pour laquelle des travaux sont actuellement à l'enquête publique ;
2. La place du Marché sera inaugurée au printemps 2020. Cela laisse la possibilité d'organiser les manifestations sur la place de la Concorde avant de les transférer sur la place du Marché nouvellement aménagée ;
3. Le passage des bus de la ligne urbaine ne sera pas préterité par ce report, dans la mesure où l'arrêt sur la place de la Concorde pourra être installé dans la configuration actuelle. ;

4. Une demande de crédit pour l'aménagement des arrêts de bus sera présentée au Conseil communal, suite à une procédure de mise à l'enquête publique.

Réaménagement de la Place du Marché

Le projet de réaménagement de la Place du Marché est à l'enquête publique depuis le 25 mai jusqu'au 25 juin 2018. Ce réaménagement revêt une importance majeure à la mise en valeur du site historique de l'Abbatiale et plus généralement du centre-ville. Les travaux seront menés en première étape vers la place du Tribunal et du Temple dès juillet jusqu'en décembre 2018. De janvier à juillet 2019 la seconde partie des travaux sera menée vers le Café du Marché et les jardins de la Cure.

Cette mise en valeur est menée en parallèle de la conservation intérieure de l'Abbatiale ainsi que la création d'un parcours de visite développé dans le cadre du projet de nouvelle muséographie. L'Abbatiale rouvrira ses portes aux visiteurs au printemps 2020.

De plus amples précisions seront consultables prochainement sur le site internet de la Commune notamment concernant les restrictions de circulation durant les travaux.

Utilisation des containers semi-enterrés sur le territoire de la commune

Depuis quelque temps la Municipalité a constaté que des sacs d'ordures ménagères étaient régulièrement déposés aux alentours de points de collecte des containers semi-enterrés. Cette façon de faire est interdite. Seuls les ayants-droits peuvent ouvrir le container au moyen d'une carte magnétique. Le périmètre des ayants-droit est défini en fonction du volume du container. Ce périmètre sera réévalué car un dispositif de mesure de niveau sera installé sur les containers. Ce dispositif permettra d'optimiser le parcours des vidanges. Une information à ce sujet sera donnée aux personnes concernées. Un panneau indiquant le périmètre raccordé sera apposé sur le container semi-enterré.

La Municipalité rappelle que la collecte porte à porte des sacs conformes se fait selon le programme et les horaires définis par « l'Info déchets ». Il est distribué en tout-ménage ou est à disposition au service de la population au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville ou sur le site internet. Ce document est traduit en plusieurs langues. Elle souligne également que les sacs doivent être déposés le jour de la collecte pour 7 heures. **CM**

Location du caveau du Château de Montagny



En 2014, le caveau a été totalement rénové mais conserve son cachet grâce à son ancien pressoir.

En tant qu'habitant de Payerne, vous bénéficiez d'un rabais de 50 % sur le prix de la location du caveau lors d'un repas, soit Fr. 150.— au lieu de Fr. 300.—.

La Ville de Payerne a le plaisir de vous présenter son authentique caveau du Château de Montagny situé à Aran, sur la limite des Communes de Lutry et de Villette.

En 2014, le caveau a été totalement rénové mais conserve son cachet grâce à son ancien pressoir.

En tant qu'habitant de Payerne, vous bénéficiez d'un rabais de 50 % sur le prix de la location du caveau lors d'un repas, soit Fr. 150.— au lieu de Fr. 300.—.

En 2014, le caveau a été totalement rénové mais conserve son cachet grâce à son ancien pressoir.

En tant qu'habitant de Payerne, vous bénéficiez d'un rabais de 50 % sur le prix de la location du caveau lors d'un repas, soit Fr. 150.— au lieu de Fr. 300.—.

Découvrez également le coup d'œil magnifique depuis notre terrasse qui saura accueillir vos apéritifs à la perfection. Aussi, les représentants de la cave communale se

tiennent à votre disposition pour tout conseil utile (026/662.67.13 ou cave@payerne.ch).

En tant qu'habitant de Payerne, vous bénéficiez d'un rabais de 50 % sur le prix de la location du caveau lors d'un repas, soit Fr. 150.— au lieu de Fr. 300.—.



LE CALENDRIER

Informations de saison

Plan canicule 2018

Cette année également, afin d'être prête à toute éventualité et en cas de nécessité, la Commune de Payerne, sur demande du Canton, a adressé un questionnaire aux personnes vivant seules et âgées de plus de 75 ans pour leur demander si elles souhaitaient le passage de visiteurs en cas de déclenchement du plan canicule par le Service cantonal de la Santé publique.

Les personnes qui n'ont pas encore répondu et qui nécessitent ces visites, sont priées de se manifester auprès du service à la population au moyen du formulaire reçu, par téléphone au +41 (26) 662 6626, par fax au +41 (26) 662 6527, ou par courrier électronique à l'adresse spop@payerne.ch.

En cas de forte chaleur, n'oubliez de boire et de vous rafraîchir autant que possible.



La Municipalité de Payerne informe la population que

du lundi 16 juillet au vendredi 17 août 2018

les guichets de l'Administration communale seront fermés au public *l'après-midi* ainsi que *toute la journée du lundi du Tirage*, le 20 août 2018.

Une permanence est assurée le jeudi par le SPOP (Service à la population) de 17 h 00 à 19 h 00.

Prochaines manifestations

Du dimanche 17 juin au dimanche 15 juillet 2018

Diffusion des matchs de la Suisse et des phase finales du Mondial de Football
Casino stand

Du jeudi 21 au dimanche 24 juin 2018

Concours hippique officiel de Payerne
Manège des Avanturies

Du jeudi 28 au samedi 30 juin 2018

Red Pigs Festival Place de la Concorde

Samedi 30 juin 2018

La nuit du Football Vaudois Halle des Fêtes

Dimanche 15 juillet 2018

Tournoi de Pétanque des Rebbiboel's Place Tireur à la Cible

Du 27 juillet au 4 août 2018

500^e anniversaire de la Régie des forêts des Hameaux de Payerne

Du vendredi 17 au lundi 20 août 2018

Tirage 2018

Du jeudi 30 août au dimanche 2 septembre 2018

125^e anniversaire de Corps de Musique l'Avenir Halle des Fêtes

Du vendredi 7 au dimanche 9 septembre 2018 et samedi 15 septembre 2018

Motocross de la Broye
Derrière Bois de la Râpe

Du vendredi 14 au dimanche 16 septembre 2018

Brocante de Payerne Halle des Fêtes

Samedi 29 et dimanche 30 septembre 2018

Kermesse catholique Halle des Fêtes

Samedi 6 octobre 2018

Marché d'automne et Route du Moût
Place Général Guisan

Samedi 6 octobre

(organisation Stade-Payerne) Concert Oesch die Dritten Halle des Fêtes

Mercredi 17 octobre 2018

Vente paroisse Allemande Halle des Fêtes

Rédaction

Editeur :

Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnel :

M. Stéphane Wicht

Contact :

e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : +41 (26) 662 66 26

Équipe de rédaction :

A. Hochuli, rédactrice
C. Maillat, rédactrice
J. Mora, rédacteur
F. Leuthold, mise en page et impression

Parution :

4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages